



SECTION EUROPÉENNE ANGLAIS

Les sections européennes (SE) offrent à tous les élèves de seconde, première et terminale préparant un Baccalauréat Général ou un Baccalauréat Technologique un enseignement linguistique renforcé avec toute ou partie du programme d'une discipline enseignée en anglais.

Les sections européennes répondent à une finalité d'insertion professionnelle et de mobilité.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Assurer l'acquisition et renforcer les capacités linguistiques des élèves vers les niveaux B2 et C1.
- Permettre aux élèves motivés de s'engager pendant 3 ans sur un parcours de culture générale, de civilisation et d'histoire - géographie réalisé en langue anglaise.
- Par les activités scolaires et un voyage culturel, développer les capacités de travail en groupe des élèves de la section.

COMPÉTENCES ATTENDUES

- S'exprimer dans un anglais correct, de manière « fluide » (*ne pas chercher ses mots*). Les cours privilégient donc la conversation et le débat.
- Savoir analyser un document en Histoire - Géographie à l'oral en anglais. Les cours privilégient donc ici les techniques d'analyse, d'argumentation et l'expression des connaissances avec le vocabulaire spécifique nécessaire.
- Avoir une ouverture culturelles. Les cours portent donc sur l'actualité, le monde qui nous entoure, les pays étrangers, à partir de documents, films, internet, cd-rom, expositions,...

ACTIVITÉS EN ANGLAIS

- En seconde, l'accent est mis sur l'Europe et la citoyenneté européenne, puis sur l'histoire britannique. En première, l'étude cible davantage la civilisation britannique et les pays du Commonwealth.
- En terminale, ces thèmes se poursuivent en se concentrant sur l'histoire et la société américaine.
- Cet enseignement associe deux disciplines : Anglais européen et Histoire - Géographie en anglais à raison de 2 heures par semaine en seconde, première et terminale.



PROGRAMME DE FORMATION

Horaires Hebdomadaires	Enseignement renforcé d'anglais : <ul style="list-style-type: none"> • Approfondissement des bases acquises au collège. • Civilisation, culture et société servent de supports d'étude. 	1h
	Enseignement non linguistique réalisé en anglais : <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation des compétences d'anglais dans des cours d'Histoire-Géographie (indépendants du tronc commun) • Acquisition de vocabulaire et de méthodes d'histoire et de géographie en langue anglaise. 	1h

ÉVALUATIONS FINALES EN TERMINALE

Épreuves au Baccalauréat	Passage d'une Certification en langue étrangère Anglais au niveau B2 - C1 (cette certification est reconnue par les universités et dans le monde du travail)
	Passage d'une épreuve optionnelle obligatoire d'Histoire - Géographie DNL (Discipline Non-Linguistique). Actuellement cette épreuve orale consiste en une étude de documents d'Histoire ou de Géographie sur 4 chapitres tirés des programmes de Terminale Générale.

Cette épreuve permet d'obtenir la « Mention européenne » sur le diplôme :
Si le candidat obtient la moyenne en section européenne
(20 % de contrôle continu / 80 % oral final en terminale),
Et si le candidat obtient 12/20 de moyenne aux épreuves d'anglais à l'examen.*

* Un élève inscrit seulement en Terminale ne peut prétendre à la "mention européenne" sur son diplôme.

CANDIDATURE

- La candidature se fait lors de l'inscription en 2de ou de la réinscription en 1re ou en Tle en cochant la case appropriée.
- L'élève doit fournir une lettre de motivation, voire une lettre de recommandation de son professeur d'anglais.
- Les bulletins de l'année finissante sont également fournis pour vérifier le niveau d'anglais et d'histoire-géographie, ainsi que le sérieux du comportement en classe.
- Attention : en 1re et Tle, le nombre de places peut être limité.

CONTACT

L.E.G.T.A. Frédéric Bazille - Agropolis

Campus Agropolis International, 3224, route de Mende, 34093 MONTPELLIER Cedex 5

Tél. : 04.67.63.89.89 - E-mail : legta.montpellier@educagri.fr